MOIS DE MAI 2000 Numéro 34

INFOS MUNICIPALES

Imprimé par nos soins

COMMUNE DE MIRIBEL LANCHATRE

EDITORIAL

Les budgets viennent d'être votés lors de la séance du conseil municipal du 30 Mars à l'unanimité.
Un budget général de fonctionnement de 1,1 MF conforme au budget précédent et qui s 'équilibre sans augmentation des impôts locaux.
Durant ce mandat, les taux d'imposition auront tous baissé à l' exception de la taxe sur le foncier bâti qui sera passée de 11.55 à 11.78 (Voir tableau des taux au verso)
En investissement, les programmes engagés en 99 vont être en grande partie terminés à la fin de l'année, nous avons dû pour équilibrer ce budget de 4,6 MF réaliser un emprunt dont les annuités seront en partie couvertes par les loyers des différents locaux d'activités et du logement du bâtiment communal.(Voir tableau dette par habitant au verso).

Je crois que malgré les retards pris notamment par la SDHLM ,le projet le plus important de ce mandat ,avec de nombreux emplois à la clé ,se concrétise enfin.
Les medias ont beaucoup parlé de notre village d'activités et du retard pris par la SDH. Nous avons utilisé ces Medias (presse écrite , radio, télévision) et c'est en partie grâce à eux et à la mobilisation des élus , des habitants , des futurs locataires que le chantier devrait démarrer en Juillet .
Reste en suspens , l'utilisation du Bio mur comme matériaux la SDH,attend avant de prendre sa décision et essaye de trouver de nouveaux financements de la part de l'Etat..
Le gros œuvre des logements locatifs sera cependant en partie réalisé au mois d'Octobre , nous pourrons ainsi terminé les aménagements (voirie , place).

Pour la commune, d'autres projets sont à l'étude , mais ils se réaliseront que si ces investissements sont en parti couverts par les subventions car notre collectivité n'a que très peu de recettes fiscales donc d'autofinancement.

Ecole, réserve foncière, stockage bois pour la chaufferie, aménagement CD8, cantine scolaire de nombreux dossiers nous attendent mais en restant conscient que notre village ne pourra pas toujours assuré les mêmes services et avoir les mêmes équipements qu'en zone urbaine.
Conscients de ces réalités , nous restons bien sur à votre écoute.

Pour vous tenir informer au mieux, une autre info-municipale paraîtra avant l'été et dans tous les cas , je vous convie dés à présent à l'Assemblée Générale du Village qui aura lieu le Vendredi 23 JUIN à 20h30 à la salle polyvalente.

Evolution des taux d'imposition depuis 1995

	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Taxe d'habitation	10,05	10,25	9,09	9,09	9,09	9,09
Taxe foncier bati	11,55	11,78	11,78	11,78	11,78	11,78
Taxe foncier non bati	65,19	66,49	58,97	58,97	58,97	58,97
Taxe professionnelle	18,65	19,02	16,87	15,87	15,87	15,87

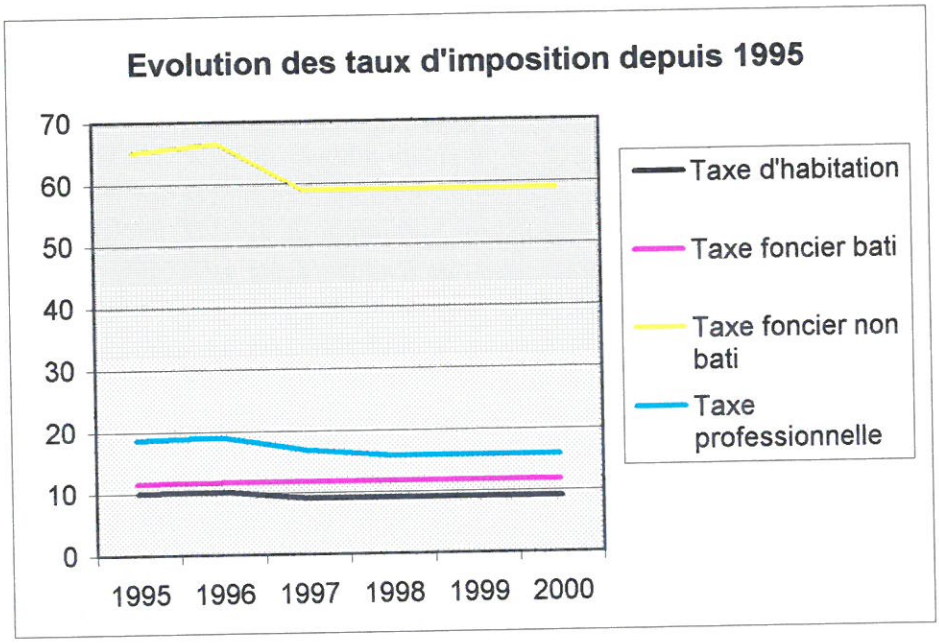

Evolution de la dette

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Dette en KF	1790	1610	1810	1860	1721	1580	1792
Nombre d'habitants	250	250	254	254	254	254	300
Dette par habitant	7047	6338	7125	7322	6775	6220	5973

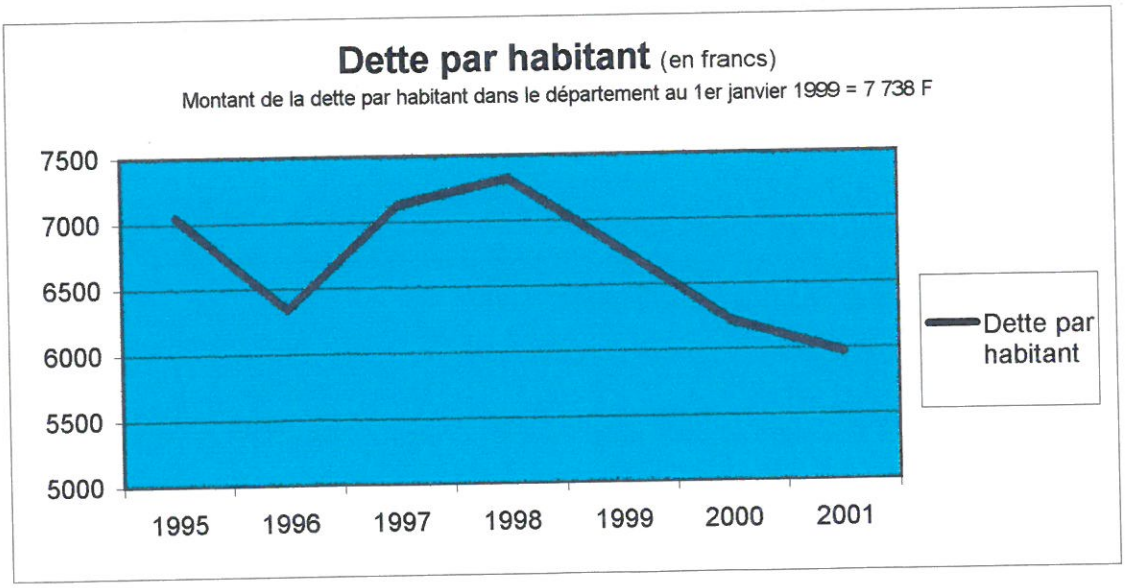

INFOS MUNICIPALES

- COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU
DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 10JANVIER 2000

Etaient présents : luc PUISSAT ; Yves EYRAUD ; Michel GAUTHIER ; Luc BELLEVILLE ; Maurice NIER ; Alain BONINO ; Jacqueline PUISSAT ; Isabelle MERLE.

Etaient absents/ excusés : Marc PIROT(pouvoir Luc BELLEVILLE)
Martine GOUTTENOIRE(pouvoir Isabelle MERLE)
Joséphine GARCEAU(pouvoir Luc PUISSAT)

ORDRE DU JOUR

I) DELIBERATIONS

A) Vente du terrain du lot n°7 à la société S.I Télécom.
B) Demande de subventions dans le cadre de la dotation générale de décentralisation pour l'informatisation de la bibliothèque.
C) Demande de subvention pour le fonctionnement de la bibliothèque pour une connexion à internet.
D) Attribution des marchés des lots 10 et 11.

2) DIVERS

DELIBERATIONS

A) Vente du terrain lot n°7 à la société S.I Télécom au prix de 60F le m^2 ($368m^2$)

11 VOIX POUR

B) Demande de subventions dans le cadre de la dotation générale de décentralisation pour l'informatisation de la bibliothèque.

11 voix pour

C) Demande de subvention pour le fonctionnement de la bibliothèque et pour sa connexion à internet.

11 voix pour

D) Attribution des marchés des lots 10 et 11 du bâtiment communal.

L'attribution des marchés des lots 10 et 11 du bâtiment communal ont été attribués.
Le lot n° 10 a été attribué à l'entreprise Girard pour un montant de 94 220F HT.
Le lot n° 11 a été attribué à l'entreprise Magnat pour un montant de 101 990F HT.

11 voix pour

DIVERS

BUDGET 2000 : Débat

- Nos priorités : - Terminer le village d'activités
  - Acquérir de nouvaux matériels informatiques.
- Nos projets : - Refaire le crépi de l'école.
  - Aménager le pont « de la Lucie »(on a la notification de la subvention depuis 2 ans et elle est valable 3 ans).
  - Aménagement du C.D.8 : Le projet présenté à la D.D.E a été refusé. Seule, la bande rugueuse médiane a été acceptée. Une réunion est programmée le 26 janvier avec la D.D.E à 10Heures.
  - Eglise : Les travaux concernant la zinguerie et les portes seront effectués en 2000

La commune de Château- Bernard demande si Miribel-Lanchâtre veut être consultée dans le cadre de la révision du P.O.S.

Le conseil municipal ne souhaite pas être consulté.

C.A.U.E :Serge GROS, directeur du C.A.U.E préconise de continuer à travailler avec le bureau d'étude des pressés de la cité pour finir le Pré Tarachou et terminer les aménagements prévus dans
L'étude.

La commission d'urbanisme a instruit deux permis de construire.
Les permis de M. SANCHEZ et de M. PATEGNOTIS ont été acceptés.

Le stockage du bois : La commune est en pourparler avec la C.U.M.A des crêtes pour qu'elle réalise un stockage pour le bois déchiqueté de la chaufferie communale.

PROCHAINE REUNION : LUNDI 28 FEVRIER 2000

4. BUDGET PRIMITIF 2000

a) Vote du budget du CCAS

- Il s'équilibre, en section de fonctionnement en
  Dépenses et en Recettes à **8 284 F**
- Pas de section d'investissement

Adopté à l'unanimité

b) Vote du budget communal

- en section de fonctionnement, le budget s'équilibre en
  Dépenses et Recettes à **1 085 293 F**

avec un excédent de fonctionnement de 157 246 F qui sera affecté en section d'investissement.

- en section d'investissement, le budget s'équilibre en
  Dépenses et Recettes à **4 622 317 F**

Les principales opérations d'investissement sont

- la construction du local d'activité : dépenses → 1 191 000 F
  recettes → 380 000 F
- le village d'activités (suite) dépenses → 1 750 000 F
  recettes → 2 793 750 F

Pour équilibrer l'opération construction du local d'activités, un emprunt de 500 000 F est nécessaire. Les annuités de cet emprunt seront remboursées par la perception des loyers des locaux d'activités et de l'appartement de ce bâtiment.

Adopté à l'unanimité

c) Vote du budget fourniture de chaleur

- en section de fonctionnement, le budget s'équilibre en
  Dépenses et Recettes à **380 000 F**
- en section d'investissement, le budget s'équilibre en
  Dépenses et Recettes à **1 163 015 F**

Adopté à l'unanimité

2. DIVERS

a) Stockage bois déchiqueté pour la chaufferie communale

L'AGEDEN va procéder à une étude pour la réalisation d'un stockage de 200 m3. Ce bâtiment pourrait être subventionné à 75 %. Le choix de l'emplacement n'est pas arrêté. L'achat du terrain pour cette implantation est aussi subventionné à 75 %. Le coût global de ce projet est estimé à 200 KF.

b) Déchiqueteuse bois

En attendant que la filière bois soit opérationnelle sur le balcon est du Vercors, la commune a demandé au PNRV de mettre à disposition dans les meilleures conditions possibles la déchiqueteuse du parc.

c) Le maire rappelle les problèmes importants soulevés par le non respect de l'engagement de la Société Dauphinoise de l'Habitat de réaliser des logements sociaux avec le planning proposé au départ, à savoir livraison fin 99.
Ceci génère un coût pour la commune, car les subventions liées à la construction de ces logements ne sont pas perçues . de plus, le village d'activités qui aurait dû être terminé en décembre 2000 restera en chantier six à douze mois de plus.
Le conseil municipal s'élève avec véhémence contre le peu de considération de cet organisme face à notre collectivité.

d) Carrière PELISSARD

Suite à la rencontre du Maire avec Mme DEAL sous-préfet, une réunion est programmée en préfecture le 13 Avril à 14 heures.
La réouverture de la carrière est envisagée. Cependant cette réouverture est conditionnée par la limitation du trafic des camions, notamment pendant les horaires d'entrée et sortie d'école.

e) Compte rendu du Conseil d'école

En dehors des problèmes matériels (bureaux, minibus, etc...), les parents d'élèves souhaitent que la commune étudie la possibilité d'ouvrir une cantine scolaire. Le conseil municipal s'efforcera d'ici le prochain conseil d'école d'avoir les premiers éléments de réponse à cette demande.

f) Suite à la demande d'une famille de scolariser son enfant à l'école primaire de St Guillaume, le conseil décide, dans la mesure où une école existe à Miribel, de ne pas participer aux frais de scolarité de cet enfant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

PROCHAIN REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

LE LUNDI 15 MAI à 20 h 30

INFOS MUNICIPALES

UN POINT SUR LE CHAUFFAGE COLLECTIF AU BOIS

PETIT À PETIT LES CHAUFFERIES AU BOIS DÉCHIQUETÉ S'INSTALLENT DANS LES COMMUNES DE L'ISÈRE

	Communes	Puissance et Consommation
En cours de réalisation	Miribel-Lanchâtre	100 kW, 100 t de bois forestier par an
	Dionay	45 kW 15 t de bois forestier par an
En phase de lancement	Lans en Vercors	180 kW 150 t de bois forestier par an
	Château-Bernard	80 kW 25 t de bois forestier par an

En étude de faisabilité : Saint-Marcellin, Monestier de Clermont, Sainte-Marie-du-Mont, Pont-en-Royans, Varacieux, Dionay (Auberge communale), Saint-Julien-de-l'Herms, Tullins, Bellegarde Poussieu.

Les atouts du bois comme combustible :

1. Des avantages pour l'environnement

- la combustion du bois restitue à l'air le carbone prélevé par la photosynthèse et présente donc un bilan nul par rapport à l'effet de serre.
- Pas d'émission de gaz sulfureux (SO2).
- Energie renouvelable.
- Production d'énergie décentralisée par opposition aux énergies fossiles.
    - mise en œuvre de moyens techniques (moins importants).
    - les distances de trajet et donc les atteintes à l'environnement réduits,

2. Une énergie créatrice d'emplois

Le contenu en emploi est le triple de celui du gaz ou du fioul[1].Le bois énergie, c'est essentiellement de la main d'œuvre locale.

3. Un plus pour la forêt

- débouché aux petits bois :

⇨ gestion plus soignée du patrimoine forestier

- participation active au développement de l'économie locale

4 Un atout économique

• Le prix du combustible bois diffère selon l'origine du bois. Les écorces, les déchets de l'industrie du bois, les bois de rebut, en fin de vie (cageots, palettes, etc.) sont moins coûteux que les plaquettes forestières ou les granulés.

• En tout état de cause le prix du bois est inférieur au fioul ou au gaz.

comparatif des prix des différents combustibles

Les prix sont en centimes par kWh PCI[2],
c'est à dire pour un même contenu énergétique

Bois collectif	Prix
Bois de rebut	4 à 12
Ecorces brutes	5 à 8
Sciures scieries	6 à 8
Plaquettes de scieries	7 à 13
Plaquettes forestières	13 à 18
Granulés	15 à 22

Tertiaire	Prix
Gaz naturel	18 à 20
Fioul domestique	20
Propane	35
Electricité	55

En revanche, l'installation est plus onéreuse. Mais la solution bois est compensé en partie par des subventions existantes allant jusqu'à 80%.

5. Un atout politique

- diminution de notre dépendance vis à vis de l'extérieur
- indépendance/ à des fluctuations des politiques et des marchés mondiaux.

La diversification de l'approvisionnement en énergie est une stratégie relevant de la prudence.

6. Critère de confort

Chauffer avec un circuit de chauffage à eau chaude c'est s'assurer à long terme d'un système de chauffage souple et homogène :

- Bonne régulation des températures
- Répartition homogène de la chaleur
- Possibilité d'avoir diverses sources d'énergie. Que l'énergie soit produite par du bois ou du fioul ne change rien au confort

Les chaufferies bois modernes sont **entièrement** automatiques.

communauté de communes
du canton de Monestier de Clermont

SECTEUR SOCIOCULTUREL

OFFRE D'EMPLOI

Dans le cadre de la construction future d'un centre socioculturel à Monestier de Clermont, la communauté de communes du canton de Monestier de Clermont souhaite anticiper l'élaboration du projet de fonctionnement. Pour mener à bien cet objectif, elle recherche à compter du mois de mai 2000 :

UN ACCOMPAGNATEUR DE PROJET A MI-TEMPS

MISSIONS

- Maintien et renforcement de la dynamique partenariale qui a conduit à la naissance du projet de centre socioculturel
- Développement d'une stratégie d'implication des habitants du canton afin qu'ils s'approprient le projet
- Elaboration du contrat de projet social
- Coordination d'activités préfigurant le rôle du centre socioculturel, en collaboration avec les forces vives du canton (associations, administrations, directrice du CLSH…)
- Aide à la mise en place d'un projet en direction des jeunes

QUALITES REQUISES

- De grandes capacités d'écoute, de dialogue, et de persuasion
- Qualités d'encadrement d'une équipe
- Savoir conduire des réunions inter- partenariales
- Expérience dans le domaine socioculturel
- Expérience en matière d'élaboration et d'accompagnement de projet
- Disponibilité

QUALIFICATIONS

- DEFA (obtenu ou en cours)

CONDITIONS PARTICULIERES

- Permis B indispensable
- Ce poste est à mi-temps, mais il pourra évoluer à terme vers le poste de directeur du centre socioculturel à temps plein.

Envoyer C.V et lettre de motivation avant le 15 avril à :

Communauté de communes de Monestier de Clermont
Monsieur le Président
Parc Louis Samuel
38 650 MONESTIER DE CLERMONT

MAIRIE DE

MIRIBEL-LANCHATRE

Nos amis les bêtes sont les bienvenues dans notre commune.

Toutefois nous vous informons que **la divagation des chiens est interdite.**

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cette interdiction.

Le Maire,

Chez moi il y a de l'espace, je n'ai pas besoin de errer .

photo : CAUE 73

INFOS MUNICIPALES

Services Généraux
Communication / Yvonne Quenard
✆ 04 76 20 67 02

Le 6 et 7 mai 2 000, prenez la clé des champs en Isère et en Savoie

Le week-end du 6 et 7 mai 2 000, c'est celui de la découverte, de la rencontre et du dialogue entre agriculteurs et citadins. En 2 000, plus d'une centaine de fermes iséroises et savoyardes s'ouvriront pour les accueillir.

Organisée par les Chambres d'Agriculture d'Isère et de Savoie, cette manifestation, qui en est à sa cinquième édition, se déroule simultanément sur les deux départements. Ainsi, le premier week-end de mai , les citadins prennent la clé des champs, invités par les agriculteurs qui leur expliqueront leur métier, leurs productions, leurs produits mais aussi et surtout l'agriculture.

De la Haute Vallée de la Tarentaise au Massif de l'Oisans, de l'Avant Pays Savoyard à la Plaine de Bièvre, du massif des Bauges au massif du Vercors en passant par celui de Chartreuse, une vingtaine de circuits seront construits pour sillonner à travers les régions iséroises et savoyardes. Par monts et par vaux, les visiteurs se familiariseront avec l'agriculture et pourront constater que la qualité est le maître-mot de l'ensemble des actions conduites par les agriculteurs : qualité des produits, qualité de l'environnement mais aussi qualité des paysages.

Une rencontre riche d'enseignement qui s'achèvera par une dégustation de produits qui révéleront à tous les gourmands des saveurs insoupçonnées et inoubliables. Surtout ne résistez pas à la tentation et consommez sans modération.

A partir du 15 mars, pour être destinataire de la plaquette des circuits isérois et savoyards veuillez contacter le 04 76 20 68 55 (Chambre d'Agriculture de l'Isère).

MONESTIER-DE-CLERMONT

EMALA : bilan et projets

Serge Brun, le responsable de l'EMALA (Equipe mobile de liaison académique), a organisé une réunion statutaire samedi dernier, dans les locaux de l'école primaire de Monestier-de-Clermont.

Participaient également à cette très importante réunion Didier Migaud, député de la circonscription ; Roger Pellat-Finet, conseiller général du canton ; Jean-Paul Chion, maire de Saint-Paul-lès-Monestier ; Luc Puisat, maire de Miribel-Lanchâtre ; Christian Gaudin, directeur du Centre régional de documentation pédagogique ; Bernard Tixier, directeur du Centre départemental de documentation pédagogique ; Gérard Bachelé, inspecteur de l'Education nationale ; Jean-Luc Sibille, directeur de l'école primaire de Monestier-de-Clermont, l'ensemble des instituteurs du canton et des représentants des parents d'élèves.

Présentation par Serge Brun des différents bilans financiers de l'EMALA : Fonctionnement (salaire inclus) : dépenses : 313 717,07 F, recettes : 363 678,80 F.

Fonctionnement (hors salaire) : dépenses : 113 717,07 F, recettes : 163 678,80 F.

A ce moment de la présentation, Serge Brun rappelle à l'assemblée l'action efficace de Roger Pellat-Finet, vis à vis de l'EMALA, et regrette que la subvention de la Communauté de communes ne soit pas équivalente à celle du Conseil général.

Investissement réseaux buissonniers. Informatique : dépenses : 262 989 F, recettes : 262 989 F.

Investissement véhicule. Dépenses : 69 169,23 F, recettes : 69 169,23 F.

Investissement vidéo projecteur sono. Dépenses : 51 297,64 F, recettes : 51 297,64 F.

Récapitulatif de l'investissement. Etat : 201 994 F, ce qui représente 55,5 %.

Conseil général : 87 597 F, 24,1 %.

Communauté de communes : 20,4 %.

A l'issue de la présentation des bilans financiers, Serge Brun réaffirme la part prépondérante des actions menées conjointement par Didier Migaud et Roger Pellat-Finet pour l'aide efficace apportée à l'EMALA.

L'EMALA travaille, depuis 3 ans, sur le thème de l'eau : en 1re année, de la source à la maison ; en 2e année, de la maison à la mer ; en 3e année, les mers, océans et îles.

Serge Brun.

Au cours des deux précédentes années, les élèves ont participé à plusieurs visites, Aquapole, Hydrelec, muséum, voyage sur le bateau La Mira, mise en place d'une exposition sur l'eau, séjour en Camargue, rédaction du livre Cantalo de Conteurdo, participation à l'exposition de peinture Ming.

Pour clôturer le projet sur l'eau, l'EMALA a envisagé un séjour à l'île d'Oléron pour les plus grands et, pour les plus petits, un séjour à Roquebrune-les-Embiez. Ce qui permettrait à 494 élèves de partir soit pour 5 jours ou 3 jours.

L'EMALA, c'est aussi de la gestion de matériel, le prêt de valises livres, de l'informatique vidéo, une CD-thèque, Emala Folies (journal de l'EMALA) et du cinéma deux fois par an.

La conclusion de cette réunion est revenue à Gérard Bachelé, inspecteur de l'Education nationale ; pour lui, l'EMALA, c'est une équipe qui comprend Serge Brun mais aussi les instituteurs, les élus et les parents d'élèves. Ces différentes actions ont un seul but : servir l'apprentissage de l'élève en mettant à sa disposition des moyens en matériel performant pour la découverte de milieux différents de ce qu'ils connaissent et porter un autre regard sur les élèves plus défavorisés.

Pour Gérard Bachelé, l'EMALA est très bien perçu par l'académie et doit continuer à montrer ce qu'est l'école d'aujourd'hui. ■

Biathlon

CHAMPIONNATS DE FRANCE AUX ROUSSES :

Juniors. 1. Bailly Basin Edouard (SC Morbier) 1 h 30'33"8, 2. Fort Thomas (Villard/Boeg) à 10"0, 3. Mouton Sylvain (CS Villard) à 1'47"5, 4. Lughetto Julien (GUC) à 2'14"2, 5. Bouvier Nicolas (Villard/Boeg) à 2'22"1, 6. Chaix J.-Baptiste (Vercors SKF) à 3'17"8, 7. Baverel Romain (ES Saugette) à 3'34"9, 8. Creuzet Thibaud (CS Chamonix) à 3'4"7, 9. Marcellat François à 4'05"4, 10. Aguillon Sébastien (SC Champagny) à 4'50"2, 11. Zeno Sébastien (SC Morbier) à 6'03"4, 12. Ceresa Pierre (Olympique Mont-Dore) à 6'22"3, 13. Vachon Romaric (GUC) à 6'29"3, 14. Maradan J.-Charles (SC morbier) à 6'33"5, 15. Tuetey Romain (SC Mont Noir) à 6'34"5. DL 31/12/99

Biathlon

COUPE DE FRANCE AUX SAISIES 10 km messieurs (19/12) :

1. Azambre (EMHM-Méaudre) 31.34.9 ; 2. Cordier (A.S.Mouthe) à 41.5 ; 3. Chappellaz (EMHM-Chamonix) à 1.11.1 ; 4. Fine (AS Edelweis) à 1.32.3 ; 5. Dupraz (13 BCA Revard) à 1.39.3 ; 6. Moraz (13 BCA Valloire) à 1.49.7 ; 7. Bouchet (Monolithe) à 2.08.8 ; 8. Ughetto (GUC) à 2.22.8 ; 9. Termier (GUC) à 2.40.9 ; 10. Mazet (EMHM Vercors) à 2.43.9 ; 11. Cornali (CS Valromey) à 2.55.7 ; 12. Page (Mont-Dore) à 2.56.1 ; 13. Peyronnet (13 BCA Dep De) à 3.06.8 ; 14. Mouton (C8 Villard) à 3.07.2 ; 15. Creuzet (C8 Chamonix) à 3.23.6 ; 16. Fort (Villard Boege) à 4.18.7 ; 17. Zeno (SC Morbier) à 4.37.1 ; 18. Ceresa (Olymp Mont-Dore) à 4.38.8 ; 19. Moisset (C8 Chamonix) à 4.03.4 ; 20. Tuetey (SC Mont-Noir) à 4.45.1 ; 21. Vachon (GUC) à 4.51.2 ; 22. Jarzinski (EMHM Villard) à 4.55.1 ; 23. Vion (SC Bozel) à 4.58.2 ; 24. Thovex (La Clusaz) à 5.13.3 ; 25. Dravet (GUC) à 27.6 ; 26. Aguillon (SC Champagny) à 30.4 ; 27. Maradan (SC Morbier) à 32.6 ; 28. Chaix (Vercors) à 37.7 ; 29. Varenne (C8 Valromey) à 44.4 ; 30. Hurzeler (SC IMFANG) à 05.8.

MIRIBEL-LANCHÂTRE

Les artistes de l'école se sont dépassé

Les élèves de la classe unique se sont bien défendus pour confectionner, dans l'originalité et l'adresse, les décorations de Noël. En dehors de la traditionnelle couronne de sapin, les objets en pâte à sel, les cartes de vœux, ils avaient aussi façonné de remarquables boules de Noël en tissu. Un travail minutieux, alliant l'imagination, l'utilisation de la géométrie, du montage et les capacités intellectuelles et manuelles. Puis faisant également dans la recherche de l'art, les écoliers ont fabriqué des "trépieds" à la manière nordique. De jolis assemblages de végétaux sur lesquels reposent des bougies enfermées dans des pots. Tous les objets ont été mis en vente samedi 18 décembre au profit du Sou des écoles. Cette manifestation a remporté le succès auprès des gens du village, lesquels n'ont pas manqué de goûter aux crêpes de Joëlle et de passer un bon moment ensemble.

Martine NIER

Les jeunes artistes en herbe.

D.L 22/12/99

Une crèche vivante réalisée par les enfants

Les enfants du catéchisme du relais Saint-Bruno (Prélenfrey, Saint-Barthélémy, Miribel) ont ouvert la messe vendredi 24 décembre à 21 heures en présentant une mini-crèche vivante.

Cette jolie interprétation réalisée devant l'autel de l'église, au cours de laquelle, Marie, Joseph, les bergers et les rois mages, sous la protection de l'ange gardien ont entouré l'enfant Jésus couché dans la mangeoire, fut racontée avec ces quelques phrases (dites par les jeunes acteurs) aussi significatives que leur présence ce soir-là dans l'église de Miribel où beaucoup de personnes s'étaient rendues afin de vivre un des épisodes les plus marquant de la bible.

Après la mise en scène entièrement jouée par les enfants qui ont été très motivés lors des répétitions, le père Coffin a prononcé la messe traditionnelle de Noël.

Martine NIER ■

D.L. 27/12/99

Les personnages devant l'autel.

Vœux du maire : "vitalité et persévérance"

M. le Maire a présenté ses vœux samedi 8 janvier à 18 heures en présence de nombreux villageois, anciens et nouveaux, auxquels se sont adjoints pour l'occasion des partenaires précieux, tels que Roger Pellat-Finet, Charles Galvin, Claude Pion ainsi que le maire de Vif Jean Mourey et le maire du Gua Alain Piccione, ceux-ci ayant largement contribué au dynamisme et à l'essor que vit actuellement cette petite commune.

Tout en remerciant les personnes qui œuvrent au sein de la municipalité, Luc Puissat a exposé les différents programmes d'investissement qui devraient se réaliser en l'an 2000. Il a commencé par l'envol technologique, citant la numérisation du cadastre (presque terminée) l'abonnement à Internet avec création d'une page en collaboration avec l'association des maires et du parc naturel régional du Vercors. Puis il a continué son discours par les actions concrètes que la commune gère au mieux, notamment la voirie et l'entretien des chemins communaux et ruraux, le projet d'aménagement du CD8 (solution pour le problème de la vitesse) et du travail en commun avec Saint-Guillaume et Saint-Paul-les-Monestiers.

En ce qui concerne le village d'activités, le maire a longuement énuméré ce projet qui prend forme petit à petit (la réalisation se trouve à une bonne moitié de chemin) et se compose de 8 lots.

Luc Puissat s'est ensuite étendu sur les priorités auxquelles la population reste sensible : les eaux pluviales, l'enterrement de la ligne moyenne tension restante, la rénovation de l'église, le monde agricole et l'école, au sujet de laquelle le conseil municipal devrait plancher sur la création d'une seconde classe.

Le maire entouré de ses partenaires financiers et économiques.

Le maire a ensuite déclaré être favorable à la réouverture de la carrière Clavier (celle-ci représente pour la commune 30 % de taxe professionnelle) bien qu'il soit conscient du problème du transport des matériaux.

Enfin Luc Puissat croit en l'intercommunalité dont la population du village profite, aimerait la création de quelques postes d'emploi jeunes, reconnait l'effort du SIVIG en matière de qualité et quantité de l'eau et approuve le travail du SAT notamment dans le domaine des activités culturelles.

Après le discours du maire, Roger Pellat-Finet a pris la parole en évoquant un sentiment de crainte devant de la rapidité avec laquelle la technologie et la mondialisation se développent et a déclaré *"faire partie de ceux qui souhaitent que les choses aillent moins vite"*.

Luc Puissat a également donné la parole aux deux nouvelles sociétés qui vont s'implanter sur le Pretarachou : Anne Cluzeau, conseillère d'environnement, très intéressée par le projet "avant gardiste" du village d'activité de Miribel, et Frédéric Fannière, directeur du SI Télécom dont l'entreprise devrait employer une douzaine de salariés sur la commune.

Un pot *"convivial et au-dessus de l'impersonnel et de l'indifférence"*, comme l'a si bien mentionné Roger Pellat-Finet, a conclu cette soirée organisée sous le signe de l'énergie communale.

Martine NIER ■

D.L 10/01/2000

MIRIBEL-LANCHÂTRE

Le pot de Lanchâtre omnisport

C'est autour du pot de l'an 2000 organisé par Lanchâtre omnisport que les villageois invités se sont réunis, samedi 15 janvier, dans la salle polyvalente.

En compagnie du maire et des gendarmes de Gresse-en-Vercors, le président de l'association a présenté ses vœux et a remercié tous les bénévoles (70 personnes environ) qui ont donné un coup de main à l'élaboration de la course de côte et la ronde pédestre.

Au cours de la soirée où l'on en a profité aussi pour tirer les rois, les membres du bureau ont attribué à tous ceux qui le désiraient un blouson coupe-vent à l'effigie de la course de côte et ont également proposé des enveloppes timbrées sur le thème de cette fameuse course automobile régionale dont le départ sera donné cette année les 6 et 7 mai (une première réunion est organisée le 28 janvier.

C'est l'occasion ou jamais de proposer vos services dont dépend absolument le bon déroulement de cette grosse manifestation).

Prochaine animation : concours de belote avec potée savoyarde samedi 5 février à partir de 20 h.

D.L 19/01/2000 M. N. ■

Lanchâtre Omnisport attend toujours la même motivation.

Carrière de Miribel : des intérêts divergents

Une demande de renouvellement d'exploitation de la carrière de Miribel a été déposée auprès du préfet, mais la traversée du village de Saint-Guillaume, par les camions, est jugée dangereuse et inacceptable par le conseil municipal et l'association S.O.S. Village

La carrière de Miribel fonctionne depuis longtemps, mais l'activité des années passées n'était pas très intense.

Reprise par l'entreprise Pelissard et avec les travaux de l'A 51, le nombre de camions traversant Saint-Guillaume (dans le Trièves) pourrait croître dangereusement, ce qui a motivé "SOS Village" à se mobiliser contre le renouvellement d'exploitation et le conseil municipal à voter à l'unanimité pour la suspension de l'activité de la carrière tant que n'existera pas un contournement du village. Les positions de l'association et de la municipalité vont donc dans le même sens. La commission départementale des carrières, réunie par le préfet et qui se compose d'associations d'élus et d'exploitants avaient, quant à elle, voté pour.

Rappelons que l'enquête d'utilité publique menée de fin juin à fin juillet 99 avait donné 68 avis défavorables et 1 avis favorable.

Le préfet qui n'a, pour l'instant pas pris de décision est aujourd'hui face à un conflit d'usage.

D'un côté, la commune de Miribel sur laquelle se trouve la carrière et les exploitants, ont intérêt à voir fonctionner le site et de l'autre, les habitants de Saint-Guillaume et du hameau de Grisail s'inquiètent pour leur sécurité et celle de leurs enfants, pour leur confort et leur quiétude.

S.O.S. Village, sous la présidence de Catherine Bonetti, réunit aujourd'hui 86 adhérents mobilisés contre le projet.

"Quand on connaît la configuration du village, on peut comprendre que sa traversée par de gros camions est une aberration. Pour les habitants c'est le "bagne"" affirme la présidente. "Il y a 70 enfants scolarisés à Saint-Guillaume, si on laisse faire, un jour ou l'autre, on déplorera un accident. Alors, quelles solutions ?

La commission des carrières propose de faire une demande au conseil général pour obtenir un contournement. Le maire de Saint-Guillaume, M. Ruchier-Berquet, souhaite également une déviation quant à l'association, sans s'opposer franchement à cette éventualité, elle reste vigilante sur les propositions qui pourraient être faites dans ce domaine. A suivre... ■

D.L 04/02/2000

Belote et potée au menu

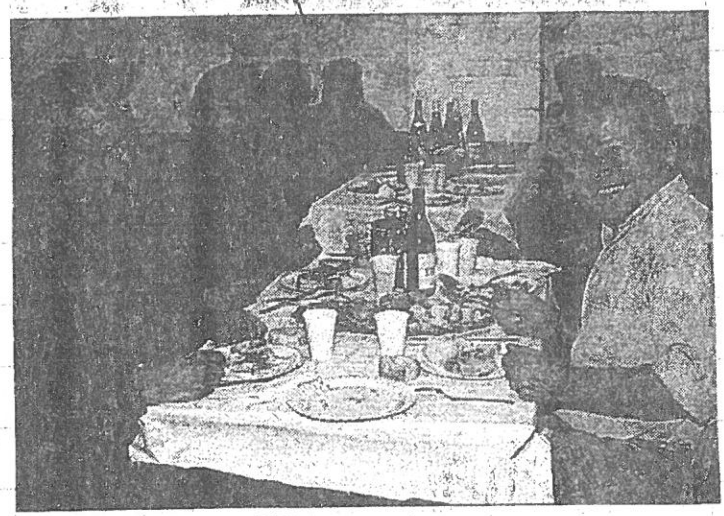

C'est minuit, l'heure du petit creux a sonné.

Au cours d'une ambiance villageoise, le concours de belote organisé par Lanchâtre omnisport s'est déroulé dans la convivialité et à la bonne franquette. Vingt doublettes étaient au rendez-vous, ce samedi soir, dans la salle polyvalente, afin de passer une agréable soirée en compagnie des copains et des amis et d'essayer d'avoir du jeu pour gagner le jambon. Le clou de la soirée : la potée savoyarde maison, proposée par les membres du bureau de l'association a su réunir les perdants et les gagnants autour de ces mêmes tables où le chou, les patates et le lard ont remplacé avec succès les cartes et les points. Se sont retrouvés en demi-finale : Mmes Boschetti et Ardoin contre Joëlle et Dédé.

D.L 10/02/2000 **Martine NIER** ■

SAINT-PAUL-LÈS-MONESTIER

La route des Trois-tunnels

A l'occasion de la création prochaine de chemins pédestres dans le canton de Monestier-de-Clermont, il est envisagé de remettre en service l'ancienne route de Miribel-Lanchâtre appelée également la Route des Trois-Tunnels. Avant 1950, pour rejoindre Miribel-Lanchâtre à partir de Saint-Paul-lès-Monestier, on empruntait l'ancienne route. Nous avons rencontré André Chion, mémoire vivante de Saint-Paul-lès-Monestier, agriculteur à la retraite, qui se souvient très bien de cette route des Trois-Tunnels pour l'avoir empruntée avec des attelages de chevaux dans les années 30. La route partait de Mandran, enjambant la Gresse, à la sortie de Saint-Guillaume était légèrement pentue tout en suivant la rivière, et à environ trois kilomètres de Lanchâtre en arrivant aux Trois-Tunnels d'une soixantaine de mètres de longueur chacun espacé d'une quarantaine de mètres les uns de autres et taillés dans la roche brute. André nous a également raconté que ces tunnels étaient une véritable mine d'or pour les habitants des environs, car les Ponts et Chaussées de l'époque rémunéraient les habitants pour enlever les éboulis qui étaient très fréquents sur cette route, ce qui leur faisait un bon petit revenu. La route des Trois-Tunnels a été fermée à toute circulation entre 1945 et 1949, de nos jours on distingue encore très bien l'ancienne route, et deux des trois tunnels existent encore mais en très mauvais état. Route qui peut-être sera réactivée en sentier pédestre. A suivre.

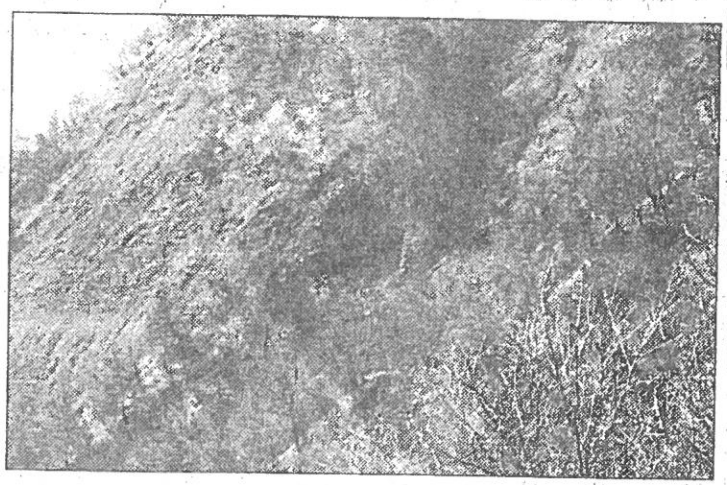

Amorce d'un des tunnels.

Jean-Yves LE MÉNEZ ■

Le maire Luc Puissat et ses adjoints veulent en finir avec cette "Ariésienne" qu'est devenue depuis un an la construction de logements sociaux, promise mais sans cesse reportée par la SDH.

Photo Carole ALLEGRET

Le maire tourne en rond

MIRIBEL-LANCHÂTRE. Pour contraindre la Société Dauphinoise de l'Habitat à respecter sa programmation en ce qui concerne la réalisation de logements sociaux, les élus et la population se relaieront en marchant ou en courant autour du village chaque jour de 8 h à 20 h jusqu'à ce que la situation se débloque...

Le maire de Miribel-Lanchâtre en a marre de tourner en rond. Excédé par les atermoiements de la SDH (Société dauphinoise de l'habitat) à propos de la réalisation de huit logements sociaux, il se fâche tout rouge. Puisque la SDH le fait courir depuis près d'un an, considère-t-il, et bien, il va courir pour de bon. Courir autour de son village du matin jusqu'au soir en attendant que la situation se débloque...

Motif de son courroux ? L'organisme de logement sociaux rechigne à démarrer les travaux paralysant ainsi tout un projet de création d'un "village d'activité" sur lequel l'équipe municipale travaille d'arrache-pied depuis 1995.

Un beau projet souvent cité en référence, notamment au niveau des Parcs naturels régionaux, que les élus de cette modeste commune cramponnée aux contreforts Est du Vercors ont monté avec opiniâtreté. Tous leurs espoirs de développement futur de la commune reposent dessus.

L'originalité du projet dans ce joli coin de montagne menacé par le vieillissement de la population et la désertification, est de réunir dans un même lieu à la fois une zone d'activité, des logements locatifs et des maisons individuelles en privilégiant la qualité architecturale et environnementale : bardage bois, bio-murs...

A elle seule, la commune a investi 5 millions de francs. Un budget énorme comparé à son budget de fonctionnement qui n'excède pas le million de francs. Cet investissement cinq fois supérieur aux modestes ressources du village a d'ailleurs fait tousser la Trésorerie générale. Le risque financier est réel. Convoqué à Grenoble, monsieur le maire a cependant convaincu les fonctionnaires de la viabilité du projet *"moyennant que tout le monde joue le jeu"*.

Les élus ont sollicité toutes les bourses susceptibles de se délier, épuisé toutes les subventions possibles (Europe, État, Région, Conseil général, Parc naturel régional du Vercors...). Au total, une vingtaine de lignes de financement qui bouclent le montage. Pour mener à bien la réalisation de ce "village d'activité", ils se sont rapprochés de nombreux partenaires et techniciens (C.A.U.E., école d'architecture, D.D.E., D.D.A., Association grenobloise d'étude et de développement des énergies nouvelles, Syndicat d'aménagement du Trièves, Parc du Vercors, etc.) avec lesquels ils ont créé un comité de pilotage. La commune de Miribel-Lanchâtre a depuis un an terminé la viabilisation de la zone. Une voirie a été créée. Les réseaux d'eau, d'assainissement, d'eaux pluviales, EDF et téléphone sont achevés. Idem en ce qui concerne le réseau d'eau chaude qui à partir d'une chaufferie communale au bois — la première dans ce sud Isère riche de forêts — doit alimenter en chaleur une quinzaine de logements et locaux d'activités.

Le contexte actuel du BTP ne porte pas franchement à faire de la coquetterie dans le logement social...

De son côté, la Communauté de communes du canton de Monestier de Clermont commence la réalisation de bureaux (2 MF) destinés à accueillir à l'automne une société informatique spécialisée dans la visioconférence (S.I. Télécom). 20 emplois nouveaux seront ainsi créés dans la commune. Les maisons individuelles commencent également à sortir de terre...

Las ! Les logements locatifs manquent cependant à l'appel, handicapant l'ensemble du projet et menaçant de le laisser encore longtemps à l'état... de chantier.

"Sur ce village d'activité avait été aussi envisagée la réalisation de huit logements sociaux et c'est pour cela que depuis la création du comité de pilotage, nous avions associé la Société dauphinoise de l'habitat qui avait adhéré à notre projet..." explique Luc Puissat en grand désarroi. L'organisme HLM s'était engagé à livrer les appartements fin 1999. Mais de report en report, la SDH n'envisage pas aujourd'hui de commencer les travaux avant septembre.

La SDH met en avant le surcoût lié aux matériaux de qualité prévus pour la construction de ces HLM (bardage bois, bio-mur...) et les contraintes liées à la zone de montagne. *"Les appels d'offres lancés auprès des entreprises sont restés infructueux. Le coût est au moins supérieur à 30 % à celui prévu initialement"* s'explique A. Indigo, le directeur général de la SDH en insistant sur le fait que pour obtenir l'équilibre financier du programme son organisme s'est trouvé dans l'obligation d'injecter une part de fonds propres plus importante qu'à l'accoutumée (600 000 F). Et puis le contexte actuel du BTP ne porte pas franchement à faire de la coquetterie dans le logement social. Les états d'âmes du maire ? Plutôt une affaire d'*"échéance électorale"* estime un peu facilement M. Indigo.

Pour le maire et son conseil municipal solidaire et unanime, il n'est pas question de laisser pervertir le projet par les économies que souhaite réaliser la SDH. Luc Puissat indique par ailleurs que ce retard qui pénalise les futurs habitants et les entreprises qui vont s'installer, pèsent également très lourdement sur les finances de sa commune. La subvention du conseil général de l'Isère liée à la création de logements sociaux (55 KF par logement) n'étant versée qu'au démarrage des travaux, la commune a été contrainte de faire un emprunt et paie chaque mois des intérêts.

Pour tenter de faire avancer les choses, les élus et les habitants se relaieront en marchant ou en courant autour du village, tous les jours de 8 à 20 heures jusqu'à ce que la situation se débloque.

Rodolphe ZIMMERMMANN

La situation débloquée

MIRIBEL-LANCHATRE. Luc Puissat, le maire de la commune, avait lancé une opération médiatique qui semble avoir porté ses fruits

Rien ne sert de courir ? La maire de Miribel-Lanchâtre, Luc Puissat, prône aujourd'hui le contraire, après avoir lancé en début de semaine, une opération médiatique, qui semble avoir porté ses fruits.

En bisbille avec la S.D.H. (Société Dauphinoise de l'Habitat), qui tardait à réaliser un chantier sur une zone d'activités au lieu-dit "Pré Tarachou", comprenant des locaux commerciaux et une partie en lotissement où est prévue la construction de huit logements sociaux, le maire a, ces jours derniers, organisé une "ronde" autour du chantier en question, en invitant les médias à couvrir cet "événement".

Participant lui-même à ce circuit en compagnie de quelques habitants de la commune située sur le versant est du Vercors, le maire devait, hier, rencontrer les représentants de la S.D.H. pour parvenir à négocier un accord sur les délais de réalisation de ce chantier pour lequel la S.D.H. a rencontré quelques difficultés dans l'avancement des travaux et leur financement, des surcoûts étant intervenus entre-temps.

L'entrevue d'hier a permis cependant de débloquer la situation, la S.D.H. ayant accepté de démarrer les travaux de construction des logements en juillet 2000 en respectant la qualité architecturale et environnementale préconisée dans un premier temps, en utilisant des matériaux écologiques comme les "bios-murs" plutôt que des moellons, garantissant une meilleure isolation thermique et phonique. Ce revirement de position va faire gagner au minimum trois mois de délai au chantier. La subvention du conseil général de 55 000 F sera versée dès la semaine prochaine. La médiatisation de cette affaire a assurément fait évoluer la situation.

La S.D.H. a accepté de démarrer les travaux de construction des logements en juillet en respectant la qualité architecturale et environnementale

Le maire de Miribel Lanchâtre pouvait être satisfait, hier, mais il soulignait que si le cas de sa commune avait trouvé une issue favorable et rapide, il n'en reste pas, néanmoins, que plusieurs chantiers de ce type dans le Sud-Isère accusent un retard préjudiciable aux locataires en attente de logement.

Mais durant ce week-end pascal, le maire n'aura plus besoin de s'époumoner ! ■

MIRIBEL-LANCHÂTRE

La victoire en courrant

Depuis mardi 17 heures, la population du village s'était mobilisée autour du maire et du conseil municipal, lesquels s'insurgeaient contre la Société dauphinoise de l'habitat qui devait réaliser et livrer huit logements sociaux pour fin 99 et qui, malheureusement ne cessait de reporter les travaux en raison du surcoût lié aux matériaux de qualité prévus pour la construction de ces H.L.M. L'entreprise envisageait de ne commencer les travaux qu'à partir de septembre. Or, 15 familles sont dans l'attente. L'aménagement ne peut être effectué notamment autour du bâtiment communal (fin des travaux juin) et des maisons individuelles (fin des travaux automne). De plus, le financement rattaché à la création de ces logements coûte cher à la commune qui a dû ouvrir une ligne de trésorerie, dont les intérêts tombent tous les mois. Ils espéraient une bonne nouvelle de la réunion du 21 avril, en présence de la D.D.E. et de la S.D.H. Luc Puissat soutenu par son conseil municipal et les habitants, avait, d'ici là, décidé de courir autour du chantier tous les jours non-stop de 8 h à 20 h (en relais) jusqu'à ce que la situation se débloque. C'est aujourd'hui le cas. La S.D.H a accepté de démarrer les travaux de construction en juillet 2000. Luc Puissat et la population ont remporté leur course contre le temps.

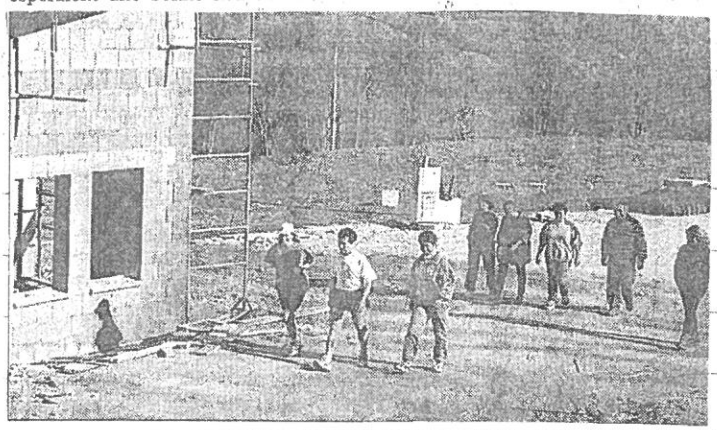

On avait monté les tentes. Courir ou marcher ? La solidarité a payé à Miribel-Lanchâtre.

Martine NIER

Lire également en page départementale.

INFOS MUNICIPALES

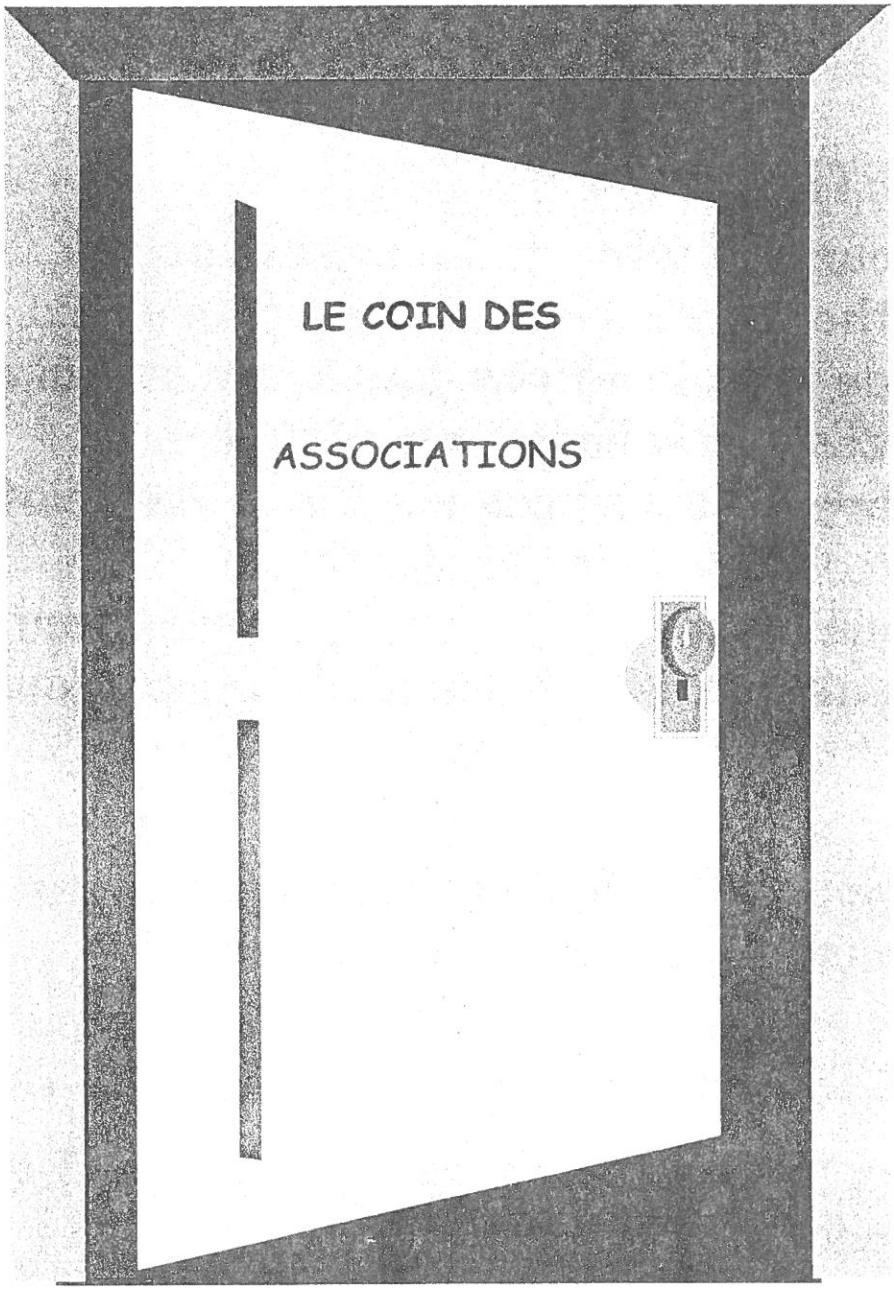

LES AMIS DE L'EGLISE

COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 11 Mars 2000 à 14 h à la salle polyvalente

Des 54 familles adhérentes, dont plus de la moitié (32) résident en dehors de Miribel-Lanchâtre, il y eut neuf présents ainsi que monsieur le Maire. Le Père Alain-Nöel Gentil était excusé et 18 pouvoirs ont été reçus.

ACTIVITES 1999

- Participation à 10 réunions soit pour la préparation de la FETE AU VILLAGE du 20 Juin avec 4 autres associations, soit pour l'étude des travaux à prévoir en 2000, soit pour la vente de patisseries

ACTIVITES 2000

- La municipalité envisageant une tranche de travaux pour l'église d'environ 100.000 Frs dans l'année 2000, une rencontre est prévue avec Mme Bonnard, l'architecte qui a fait le devis global des travaux de restauration en 1998. C'est ce devis qui a permis la demande de subvention au Conseil Général. Celui-ci vient de confirmer la subvention de 25 %, (elle devra, donc, être utilisée sur 3 exercices : 2000, 2001 et 2002).
- Les travaux envisagés sont zinguerie et toiture du chœur de l'église
  réparation des portes d'entrée et du clocher
  protection des vitraux
  boiseries intérieures dans le chœur
  charpente portant la grande cloche (Monument historique)
- Monsieur le Maire demande à l'association de faire établir des devis.

COMPTABILITE 1999 (quelques éléments arrondis)

cotisations	2.550	fête (solde)	1.940
dons	8.770	au Livret A du CCP	14.210
vente de patiss.	770	au CCP et à la caisse	1.630

C'est le 1er exercice qui n'a plus de charges pour le chauffage de l'église.

COTISATION 2001 est maintenue à 50 Fr.

TROIS RESOLUTIONS ont été votées à l'unanimité. Elles précisent le partage des tâches et des responsabilités entre la Mairie, l'architecte et l'association. La Mairie, étant la propiétaire de l'église, est le maître d'ouvrage, bien entendu.

RENOUVELLEMENT DU 1/3 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Simone CONY, Irénée PRAYER, Luc PUISSAT ont été réélus à l'unanimité.

L'Association souhaite de nouveaux adhérents dans son équipe actuelle. Les plus jeunes s'intéressent aussi au maintien et à la mise en valeur de leur patrimoine.

Le Vernay 38450 MIRIBEL-LANCHATRE - Tél/Fax : 04 76 34 00 02
CCP : Les Amis de l'église de Miribel-Lanchâtre 3.119-31 N Grenoble

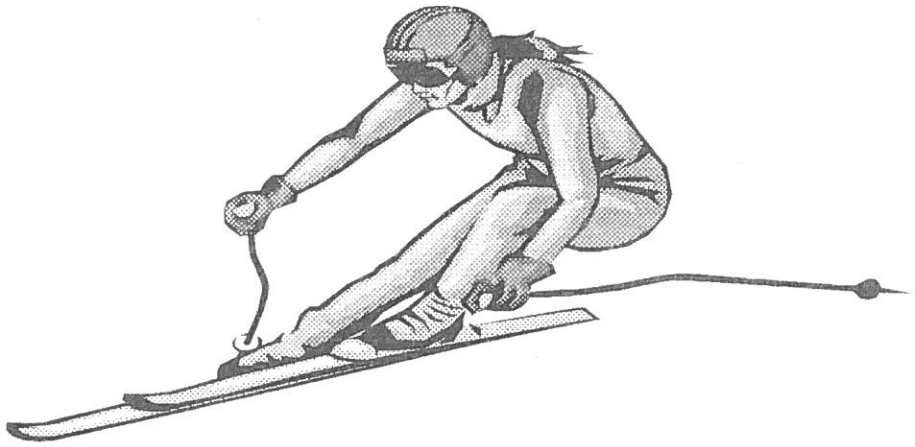

ASSOCIATION LOISIRS JEUNES

Encore une fois le ski a démarré l'année de Loisirs Jeunes avec dynamisme et neige. Nous avons pu effectuer nos 5 sorties grâce au bon enneigement du Col de
l'Arzelier, et la grande participation de notre équipe de bénévoles. Une cinquantaine de jeunes de 4 à 20 ans a dévalé les pistes sans plaie ni bosse.
Cette année deux sorties familiales ont pu avoir lieu dans la bonne humeur et la convivialité. Nous avons pu découvrir les Karrélis et Superdévoluy.
Le stage de ski de fond prévu à St Andéol a été annulé pour les vacances de février, les enfants boudant cette activité.
En revanche nous attendons le soleil et Joseph pour le stage de rollers ouvert de
6 à ... ans.
Les rendez - vous de cet été :
Du 16 au 28 juillet, à Autrans avec plus de 70 activités à la carte.
En prévision, stage équitation, activités en eau vive, stage multi - activités à St Andéol.
Comme d'habitude, des informations vous parviendront bientôt !
Nous sommes en étroite collaboration avec la Communauté de commune pour vous proposez un programme plus vaste.
N'hésitez pas à nous contacter !

PRESIDENTE : Martine GOUTTENOIRE Tel :04.76.34.02.67.

INFOS MUNICIPALES

« MUSIQUES AU BALCON »

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION MUSICALE SUR LE BALCON EST DU VERCORS

MAIRIE 38450 MIRIBEL-LANCHATRE tel:04/76/72/26/96

ASSOCIATION N° 1/24365

5ème FESTIVAL DE MUSIQUE DU « BALCON EST DU VERCORS »

Devinez combien de musiciens se produiront cette année au cours de notre festival:

plus de soixante!

Puisque chaque année nous enregistrons davantage d 'entrées, puisque chaque année nous avons davantage d 'aide du conseil général, du conseil régional, de l Europe, et de certaines mairies que nous remercions chaleureusement au passage, il est bien normal que nous améliorions le programma.

Cette année donc: plus de musiciens, plus de variété dans les musiques, un maximum de qualité, et toujours autant de simplicité.

Nous venons de parler du nombre de musiciens.. En ce qui concerne la variété; Gospel, Musique baroque, Jazz, Musique classique, violoncelles, Basson, Hautbois, Clarinette, piano forte, deux pianos avec huit mains pour jouer ensemble, banjo, saxo, contrebasse, trompette, et... une planche à laver(washboard en anglais et à saint Guillaume). A propos de la qualité: des musiciens internationaux avec, entre autres, l 'orchestre de chambre de Grenoble, la compagnie du piano forte et de futurs très grands du gospel aux saillants où vous pourrez accompagner en frappant dans vos mains un chœur de plus de trente personnes.

Nous espérons qu 'ainsi il y en aura pour tous les goûts. Nous avouons que si nous proposons une telle variété, ce n 'est pas vraiment pour que vous puissiez choisir, au contraire, nous espérons plutôt que vous voudrez tout entendre, tout découvrir.

INFOS MUNICIPALES

- **C 'est pour vous,, les habitants des huit villages du balcon est que nous travaillons tous les ans à ce festival! Aussi pour ceux qui disent qu 'ils n 'aiment pas, pour ceux qui disent qu 'ils ne connaissent pas, essayez, et nous en reparlerons à la sortie!**

• PROGRAMME

- Samedi 8 juillet aux saillants du guaART OF VOICE
- chœurs de gospel(30 choristes)

- dimanche 9 juillet à Prélenfrey
- 4 pianistes sur 2 pianos

- **lundi 10 juillet à Miribel- Lanchatre**
- **Quatuor Alexander**
- **4 violoncelles**
- **spectacle organisé avec la commune de Miribel- Lanchatre et Lanchatre animation**

- Mardi 11 juillet à saint Bartélémy
- Piano forte et violon
- musique baroque

- Mercredi 12 juillet à saint Andéol
- orchestre de chambre de Grenoble
- Quintet à cordes et piano

- Jeudi 13 juillet à Château-Bernard
- Piccola musica
- 10 violons, 2 violoncelles
- contrebasse clavessin

INFOS MUNICIPALES

· CINEMA

VENDREDI 2 ~~Mai~~ Juin à 20H30 SALLE POLYVALENTE

Le Goût des autres, d'Agnès Jaoui

Français (1h52). Réalisation : Agnès Jaoui. Scénario : Agnès Jaoui, Jean-Pierre Bacri. Image : Laurent Dailland. Décors : François Emmanuelli. Montage : Hervé De Luze. Avec : Anne Alvaro (Clara), J.-P. Bacri (Castella), Brigitte Catillon (Béatrice), Alain Chabat (Deschamps), A. Jaoui (Manie), Gérard Lanvin (Moreno), Christiane Millet (Angélique). Prod. : Charles Gassot, Les films A4. Distr. : Pathé.

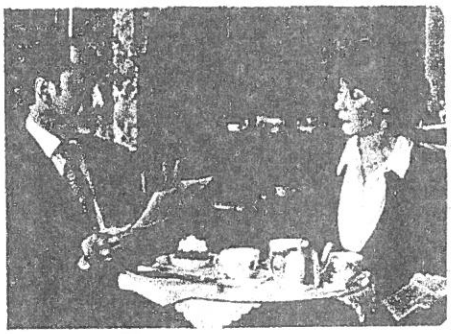

Le patron d'une petite entreprise de province tombe amoureux d'une actrice de théâtre qui l'a bouleversé. Deux mondes se télescopent, les frontières culturelles et les codes sociaux vacillent. C'est possible, ça ? Agnès Jaoui le prouve en orchestrant cette étonnante collision. La finesse du trait, l'humour décapant, l'art de dessiner vrai tous les personnages : la recette est imparable. Avec Bacri en plus, c'est un régal. On dit oui à Jaoui.

INFOS MUNICIPALES

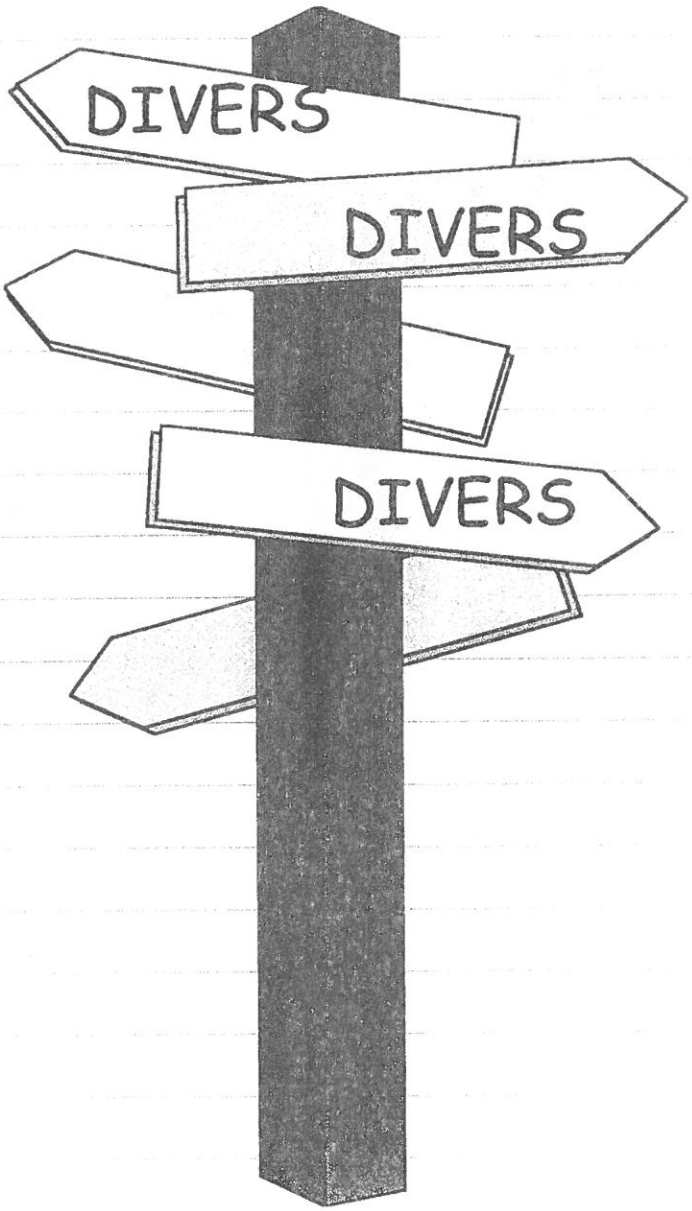

INFOS MUNICIPALES

LA COMMUNE DE MIRIBEL-LANCHÂTRE FINANCE LE CREUSEMENT D 'UN PUITS D 'EAU POTABLE à MADAGASCAR

- Quand on parle de Madagascar, une île plus grande que la France située au sud-est de l 'Afrique, c 'est souvent pour évoquer des catastrophes: cyclones dévastateurs de janvier à avril, épidémie de choléra en mars de cette année.
- Ces fléaux qui s 'abattent sur ce vaste pays qui compte parmi les plus pauvres de la planète, le laissent à chaque fois un peu plus exangue et sa population démunie.
- A côté des organismes internationaux de coopération, des grandes O.N.G comme l 'U.N.I.C.E.F., de petites associations participent avec leurs moyens à l 'aide au développement.
- **PROJET ACTION** est ainsi une petite association rassemblant 220 parrains et donateurs qui intervient sur la commune de **MILENAKE** au sud-ouest de l île dans la région de **TULEAR**.En partenariat avec les villageois, l 'association intervient depuis quelques années sur 13 villages de la commune: construction de puits d 'eau potable, aménagement d 'un centre de soins, d 'une maison de paysans... Toutes actions en relation avec la santé et le développement.
- Cette année, la commune de Miribel- Lanchâtre financera dans ce cadre, la construction du grenier, puits d 'eau potable de **BEVALA** village de 400 habitants, dont près de la moitié d 'enfants!
- Cette réalisation mettra fin à la corvée d 'eau à pied ou en charrette jusqu 'à la rivière Manambo qui occupe plusieurs heures par jour pour ramener une eau contaminée et parfois boueuse.
- La participation des villageois consistera à apporter les matériaux(sable et graviers) sur le chantier, ce qui représente 130 charettes, chaque voyage prenant 6 à 8 heures.
- Une entreprise locale réalise les travaux dont les coûts(11 000Fr) sont pris en charge par l 'association.
- Miribel- Lanchâtre assurera le financement pour ce village à l 'aide du reversement des indemnités d 'élus.

INFOS MUNICIPALES

- C 'est un geste, un petit geste de solidarité pour nous, qui offrira pourtant un bonheur inespéré pour des villageois de l 'autre bout du monde.
- Que chacun se sente associé, quand en novembre 2000, lors de l 'inauguration du puits, le village de Miribel- Lanchâtre et de Bevala se seront réunis.
  - **POUR EN SAVOIR PLUS: CONTACTER LUC BELLEVILLE**
- Venez à la salle polyvalente pour la présentation d 'une vidéo, film de 30 minutes sur **PROJET ACTION**(à programmer)

POUR PARRAINER ICI UN PROJET DE LÀ-BAS,

renvoyez aujourd'hui ce bulletin à

PROJET et ACTION - BP 23 - 93101 MONTREUIL CEDEX

☐ **OUI, je souhaite parrainer ici un projet de là-bas** et je fixe le montant de ma participation mensuelle (pendant trois ans) à :

☐ 100 F ☐ 150 F ☐ 200 F ☐ ..... F (autre montant à préciser)

Je joins un chèque de ce montant à l'ordre de PROJET et ACTION, correspondant à mon premier mois de parrainage.

Je parraine l'ensemble du PROJET N°1 de PROJET et ACTION et je serai informé quatre fois par an de la réalisation de chaque micro-projet.

Merci de m'adresser mon DOSSIER de PARRAINAGE

☐ Je ne peux pas parrainer le projet N°1 maintenant mais je vous envoie un don de :

☐ 100 F ☐ 250 F ☐ 500 F ☐ 1000 F ☐ ..... F (autre montant à préciser)

Chèque à l'ordre de PROJET et ACTION.

☐ Mme ☐ Melle ☐ M.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

_____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. bureau : _____ Tél. Domicile : _____

PROJET ACTION ensemble

PROJET et ACTION - BP 23 - 93101 MONTREUIL CEDEX

INFOS MUNICIPALES

PROJET ACTION ensemble

MADAGASCAR

MIEUX CONNAITRE L'ILE DU BOUT DU MONDE

La République de Madagascar se trouve à 400 km à l'est de l'Afrique, à cheval sur le tropique du Capricorne dans la partie australe de l'Océan Indien.

C'est la quatrième île du monde : avec ses 587 040 km^2, elle couvre une superficie correspondant à celle de la France, des Pays-Bas et de la Belgique réunis.

Faisant partie de l'ancien Gondwana, Madagascar en fut séparée il y a presque 200 millions d'années, puis vécut sa propre course évolutive comme une grande arche de Noé, retirée du monde extérieur quand, il y a 1 500 ans, l'homme y vint pour la première fois.

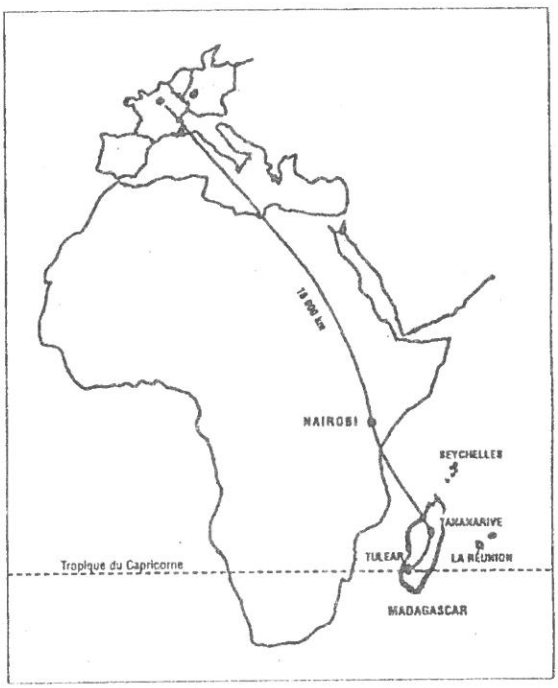

Une île où 75% de la population vit en-dessous du seuil de pauvreté

INFOS MUNICIPALES

Histoire

Du V^{è} siècle, début du peuplement de Madagascar, à 1 500, arrivée du premier navigateur portugais, la Grande Ile reçut plusieurs vagues de migrations, en particulier en provenance de l'Asie du sud-est, ainsi que de l'Afrique orientale. A partir de la fin du XVIII^{è} siècle, la monarchie Merina des Hautes-Terres, tenta d'étendre son autorité sur l'ensemble du territoire. En 1897, Madagascar fût déclarée colonie française. La Grande Ile retrouva son indépendance le 26 juin 1960 par l'instauration de la première République, avec Philibert Isiranana à la présidence. Les institutions de la seconde République malgache furent placées sous l'égide d'un socialisme défini par la charte de 1975. A partir de cette date, le pays fut dirigé par le président Ratsiraka, élu au suffrage universel direct. En 1988, une stratégie d'ouverture économique vers l'extérieur évite l'isolement du pays et une libéralisation politique autorise la liberté de la presse et le multipartisme en 1989. L'année 1991 fut marquée par une profonde crise sociale et politique qui aboutit, en février 1993, à l'élection du professeur Albert Zafy en tant que président de la III^{è} République. La dégradation de la situation sociale et économique, liée à une instabilité politique continuelle, ne permet pas l'achèvement de ce premier mandat présidentiel. En décembre 1996, à la suite d'élections anticipées l'amiral Didier Ratsiraka est porté à la magistrature suprême. La nouvelle orientation que le président entend donner à Madagascar est celle d'une « République humaniste et écologique », où l'Homme et son environnement seront les références essentielles.

Démographie

Produit d'un brassage de populations, répartis en 18 groupes ethniques, les Malgaches ont su trouver une richesse culturelle dans cette diversité, à l'instar de leur langue unique. Le français reste néanmoins pratiqué dans le commerce et l'administration. Les Malgaches sont monothéistes. L'esprit de tolérance permet le côtoiement du christianisme (51 %), de l'Islam (2 %) et de la religion traditionnelle basée sur le culte des ancêtres ou « razana » qui conserve auprès de 99 % de la population une influence prépondérante dans la vie quotidienne.

Ils sont plus de 13 millions, inégalement répartis sur l'île : les régions centrales et orientales sont beaucoup plus peuplées qu'au sud ou à l'ouest. Les langues officielles sont le malgache et le français, notamment utilisé en affaires.

INFOS MUNICIPALES

Géographie

Sa vaste superficie (on l'appelle la « Grande Ile ») et sa diversité climatique ont amené les géographes à la décrire comme un « microcontinent ». La richesse de sa faune et de sa flore fait de Madagascar une planète miniature et le paradis des biologistes et des naturalistes. Malheureusement, cet héritage naturel est en voie de disparition, dilapidé par les habitudes rurales néfastes telles que les feux de brousse qui ont rendu inutilisables plus de 80 % des forêts, modifiant gravement l'équilibre écologique de ce musée vivant, avec, par voie de conséquence, de sombres perspectives pour le développement social et économique du pays.

L'île est formée de roches anciennes qui se sont soulevées et ont créé des zones volcaniques, mais la côte ouest offre des reliefs plus doux. Enfin, Madagascar subit un climat subéquatorial : une saison sèche d'avril à octobre et une saison chaude (saison des pluies) de novembre à mars. Les pluies étant abondantes, les cultures de tabac, d'arachide et de coton y sont propices.

Economie

L'économie est essentiellement agricole (75 % de la population active). Le riz, denrée principale et préférée des Malgaches, est cultivé sur les deux-tiers des terres arables pour la plupart en irrigation. Les patates douces, le manioc et le maïs restent un apport alimentaire d'appoint. On trouve aussi sur les hauts plateaux, une agriculture de régions tempérées (blé, raisin...). Quelques cultures comme le café, le poivre, la vanille et le girofle ainsi que des produits du littoral, langouste, crevettes, thons sont exportés vers l'Europe et le Japon. Le troupeau national de 10 millions de têtes de zébus est surtout concentré dans le sud et l'ouest du pays. Le zébu joue un rôle très important dans la civilisation malgache comme symbole de richesse et de prestige, accompagnant l'homme dans tous les moments forts de sa vie.

Certains des minéraux et pierres précieuses les plus rares au monde se trouvent enterrés sous la surface du sol de Madagascar mais en quantité insuffisante pour justifier les coûts de l'extraction.

Le secteur industriel est peu développé et concerne surtout la consommation interne de l'île (huileries, raffineries, cimenteries...).

INFOS MUNICIPALES

Madagascar en bref

Capitale	Antananarivo
Superficie	587 041 km^2
Population en 1996[1]	13 400 000
PNB par habitant en 1992[1]	215 $
Espérance de vie[2]	52 ans
Accroissement démographique	3 %
Mortalité infantile[2]	11,4 %
Dépenses Etat Education (en % PNB 1994)[2]	2,6 %

60 % des Malgaches ont moins de 20 ans[3].
45 % de la population adulte est analphabète[3].
77 % de la population malgache vit en milieu rural[3].

1. Source Unesco. Rapport mondial sur l'éducation, 1995.
2. Source Etat du Monde, 1996.
3. Source atelier préparatoire à la V^e Conférence internationale sur l'éducation des adultes, Madagascar.

INFOS MUNICIPALES

- RELAIS D 'ASSIDTANTES MATERNELLES

- Mis en place par la communauté de communes de Monestier de Clermont, le relais d 'assistantes maternelles vient d 'être crée pour vous faciliter la vie.
- Ni organisme employeur, ni lieu d ' accueil d 'enfants, ce nouveau service a pour objectif d 'aider les parents et les assistantes maternelles à se rencontrer, se connaître et être mieux informés.
- **Le relais propose différents services aux familles:**
- - Information sur l 'accueil à domicile
- - Des conseils dans toutes les démarches administratives (établissement du contrat de travail, du bulletin de salaire).
- - Renseignements sur les aides auquelles elles peuvent prétendre: AFEAMA
- - Une meilleure connaissance de leurs droits et devoirs d 'employeurs.
- - Des soirées débat autour de thèmes éducatifs.

- **AUX ASSISTANTES MATERNELLES:**
- Le relais fonctionne à la fois comme un lieu d 'échanges et de soutien pour tous les problèmes de la vie quotidienne ou propose:
- - Des rencontres avec les parents qui ont besoin de faire garder leur(s) enfant(s).
- - Les conditions d 'obtention de l 'agréement, un service de documentation.
- - Une information sur les droits et la réglementation.

- L 'animatrice du relais vient toutes les trois semaines à Miribel- Lanchâtre pour des temps collectifs en présence des assistantes maternelles, des enfants gardés, des parents.
- **N 'hésitez pas à nous rejoindre**
- **tel: 04/76/34/24/05.**
- Une permanence est tenue tous les mardi de 17H à 19H au 1er étage de la mairie de Monestier.

- L 'Animatrice Isabelle BONNAIRE

INFOS MUNICIPALES

- BIBLIOTHEQUE
- MUNICIPALE

INFOS MUNICIPALES

- **DU MARDI 2 MAI AU SAMEDI 3 JUIN**
- **EXPOSITION SUR LA BANDE DESSINEE, POUR TOUS**

- L 'exposition proposée par l 'association DAUPHYLACTERE nous emmène dans le monde de LOISEL, auteur de la saga
- « La quête de l 'oiseau du temps »

"Peut-on imaginer que l'on puisse lire une bonne bande dessinée, regarder un bon film tout en gardant à l'esprit que l'on se livre à cette activité ? Non, bien sûr. Chaque fois on quitte la réalité, on plonge dans un autre univers. C'est là un des signes évidents de la qualité d'une bonne histoire."

Régis LOISEL

- **SAMEDI 27 MAI**
- **« PROMENONS NOUS DANS LES BOIS »**

- Pique - nique littéraire en compagnie de Bernard GARNIER
- R.D.V à 11 Heures devant la fontaine près de la mairie
- Prévoyez le nécessaire pour une marche d 'environ une heure, le casse - croûte et les boissons pour pique- niquer.

INFOS MUNICIPALES

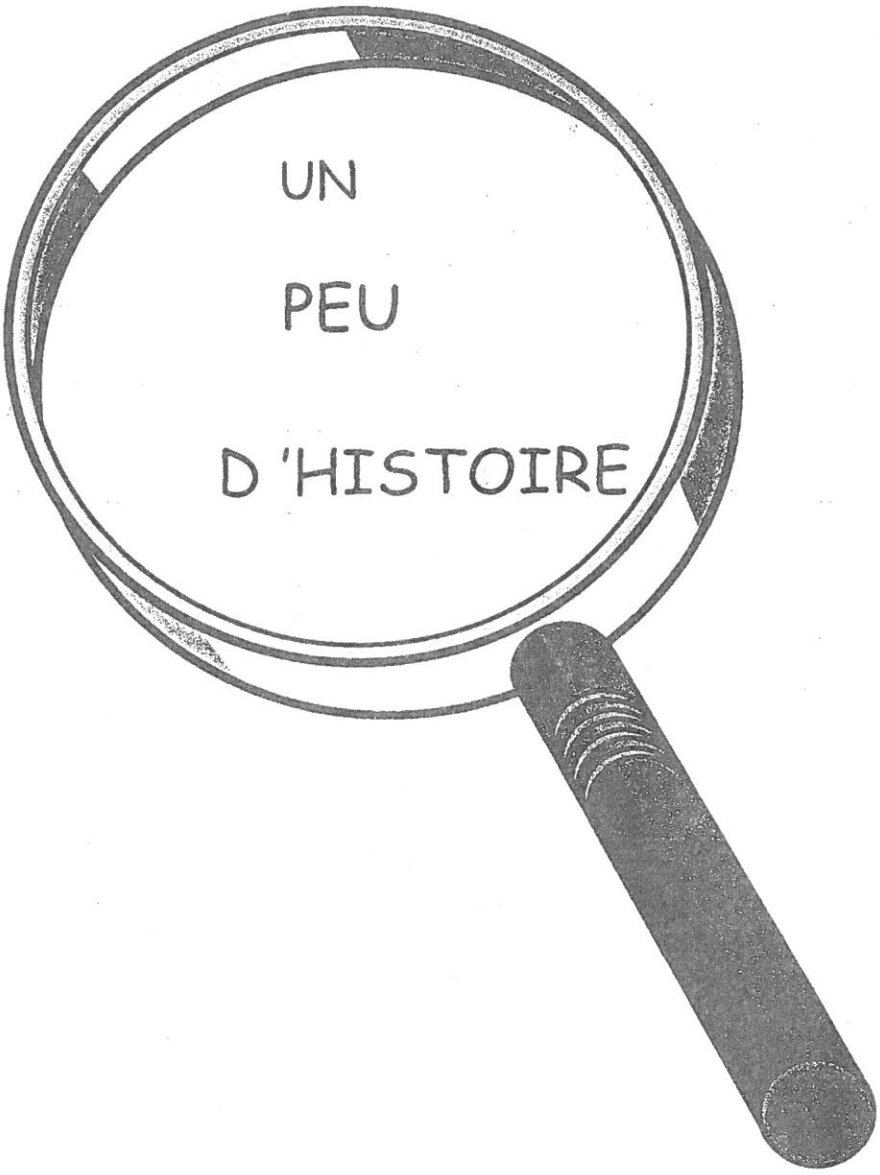

LA VALLEE CHEVALEREUSE

En 1999 le Dauphiné a fêté le 650e anniversaire de son "transport" à la France. C'est son Dauphin Humbert II (1313-1355), sans héritier direct, qui, avant d'entrer dans les ordres à 37 ans, vendit ses Etats au Roi de France Philippe VI de Valois. A cette époque notre Vallée de la GRESSE avait un titre "qui lui était un glorieux éloge" : "**la VALLEE CHEVALEREUSE**". Grâce à l'historien Nicolas Chorier, avocat au Parlement de Dauphiné, qui publia en 1672 son "Histoire générale de Dauphiné depuis l'an mille jusques à nos jours" nous pouvons savoir comment la "Vallée chevalereuse" et ses habitants "furent déclarés exempts du service à la guerre".

Nous pouvons savourer cette anecdote dans le style et l'orthographe de l'époque:

Henri *(Régent du Dauphiné depuis la mort, en 1318, de son frère le Dauphin Jean)* étoit facile, & néanmoins judicieux, aussi il mit heureusement fin à un différent de grande importance, qui étant né sous le Dauphin Jean, n'avait pas été encore éteint. La Vallée de Trièves, où sont les Parroisses de Vif, de Genevray de la Cluse, de Pasqueres, d'Oriol, de Chabotes, d'Avignonnet, de Chostagne, de Miribel de Gresse, & de Chateau-Bernard, étoit appellée la Vallée Chevalereuse. Ou quelque combat signalé dont nous n'avons plus de mémoire, ou les hommes vaillants qu'elle avait produits, ou le grand nombre des Gentils-hommes qui y habitoient, étoit la cause de ce Titre, qui lui étoit un glorieux eloge. Le Dauphin Jean avoit voulu obliger les Habitants de cette Vallée, hommes liges[1] des seigneurs qui y possedoient des Terres, ou qui y avoient des fiefs[2], à les servir à la guerre, comme ses hommes liges le faisoient; &, pour user de la manière de parler de ce temps-là, de se trouver en leurs Chevauchées. Après la mort de Jean, cette pretention avoit

été rafraîchie par de nouvelles formalitez : & enfin les principaux de ceux qui y prenoient part étant entrez en conférence avec le Régent, le XIII. du mois de luin de l'an M.CCCXXXI. (1331) cette question fut decidée dans la Ville de Grenoble. Ceux avec qui elle fut agitée & reglée furent Guillaume de Miribel, Humbert Aleman pour lui, & pour Janet son neveu, fils de Renaud Aleman, Guillaume de la Tour, Remond de Salle pour lui, & pour Perret et Guigue son neveu, Guillaume de la Tour fils de Guigue de la Tour, Pierre de la Tour fils d'Amblard de la Tour, Hugues de Sagnie, Guigue & Pierre Berne, Girard Ismidon, Poncet des Bouets, Lantelme de Varce, Humbert de Clermont[3], Jacques de Commiers, Jacques de Silve, Chabert de Porte-treime, Bernard Julien, Thomassin Bonard, les héritiers de Guigue de Versou, Pierre Isoard, Aimon de Briançon seigneur de Varce, & Jean Aleman seigneur de Clais. Leurs sujets & des autres seigneurs Bannerets[4] de cette Vallée furent declarez exempts de ce devoir, lors que leurs seigneurs seroient dans le service & dans les armées du Dauphin. Henri contenta ainsi cette Noblesse, qui étoit dans une grande reputation.

---

1) lige : se disait, sous le régime féodal, de celui qui était étroitement obligé envers son seigneur
2) fief : domaine noble qu'un vassal tenait d'un seigneur (son suzerain), à charge de redevance et en prêtant foi et hommage
3) Clermont a donné son nom à Monestier de Clermont. Les ruines du chateau de Clermont sont au dessus du collet de Sinard
4) Banneret : seigneur de fief qui comptait un nombre suffisant de vasseaux pour lever une bannière et ainsi les conduire à l'armée du suzerain.

N. B. : Dans la liste des "Parroisses" Genevray de la Cluse d'une part et Miribel de Gresse d'autre part ne désignent, semble-t-il, que deux paroisses, ce qui est étonnant. Avec deux virgules, peut-être oubliées (?), il y en auraient quatre avec certitude.

INFOS MUNICIPALES

· INFO DERNIERE MINUTE

- L 'association Familles Rurales recherche un(e) directeur(trice) pour l 'été, qui dirigera l 'équipe d 'animation, assurera la sécurité et la présence des enfants âgés de 4 à 12 ans. Cette personne devra être titulaire du B.A.F.A et être âgée de plus de 21 ans. Une bonne expérience en centre de loisirs est souhaitée (1 an minimum). Le contrat est déterminé sur un mois: juillet 2000. Pour obtenir plus de renseignements sur ce poste, veuillez contacter Mlle CARASCO au 04.76.34.11.22.
- Merci d 'envoyer vos candidatures à l 'attention de Melle CARASCO, parc Louis SAMUEL, 38650 Monestier de Clermont